

Français sur Objectif Universitaire dans le cours de droit :  
élaboration d'un programme d'enseignement pour la mobilité  
académique délocalisée PITES (USP-UdL) / *Francês para  
Objetivo Universitário no Curso de Direito: elaboração de um  
programa de ensino para a mobilidade acadêmica délocalisée  
PITES (USP-UdL)*

*Fabiana Nassif Jorge Traldi \**

Titulaire d'une maîtrise de l'Université de São Paulo, Brésil. Ses recherches portent sur l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement et l'apprentissage du français sur Objectif Spécifiques (FOS) et Universitaire (FOU). Ses projets actuels sont «Enseignement et apprentissage du Français sur Objectif Spécifique juridique (FOS) et Français sur Objectif Universitaire (FOU)».

 <https://orcid.org/0000-0003-4365-5819>

*Heloisa Brito de Albuquerque Costa \*\**

Professeur à l'Université de São Paulo, Brésil. Ses recherches portent sur la didactique des langues étrangères, la formation des enseignants, l'enseignement et l'apprentissage du français sur Objectif Spécifique et Universitaire dans un contexte présentiel et à distance. Ses projets actuels sont «Enseignement et apprentissage du français sur Objectif Spécifique (FOS) et Français sur Objectif Universitaire (FOU)» et «Enseignement / apprentissage du français et les Technologies de l'Information et de la Communication».

 <https://orcid.org/0000-0002-4621-6822>

**Reçu** le : 26 oct. 2020. **Approuvé** le: 03 nov. 2020.

**Comment citer cet article:**

NASSIF, Fabiana Jorge Traldi; ALBUQUERQUE-COSTA, Heloisa. Français sur Objectif Universitaire dans le cours de droit :élaboration d'un programme d'enseignement pour la mobilité académique délocalisée PITES (USP-UdL). *Revista Letras Raras*. Campina Grande, v. 9, p. 193-211, oct. 2020.

---

\*

 [abianassif@gmail.com](mailto:abianassif@gmail.com)

\*\*

 [heloisaalbuqcosta@usp.br](mailto:heloisaalbuqcosta@usp.br)



<http://dx.doi.org/10.35572/rlr.v9i5.1983>

## RÉSUMÉ

Dans le contexte d'internationalisation des universités brésiliennes, divers accords de mobilité académique sont établis ce qui cause une demande croissante des cours de langue étrangère. L'offre de ces cours s'appuie sur le développement de compétences orales et écrites pour la communication dans le quotidien et pas pour les situations académiques liées à l'adaptation et l'insertion des étudiants en milieu universitaire étranger. L'objectif de cet article est de présenter, dans un premier moment, les caractéristiques du programme de double diplôme PITES entre la Faculté de Droit de l'Université de São Paulo et l'Université de Lyon pour, ensuite, décrire les données obtenues par l'application des procédés méthodologiques qui ont permis l'élaboration d'un programme de Français sur Objectif Universitaire (FOU) adressé à ce double diplôme. La base théorique adoptée dans cette étude est de MANGIANTE; PARPETTE (2004, 2011), CARRAS et al. (2007) e ALBUQUERQUE-COSTA (2015, 2016). La contribution de cet article se situe dans l'enseignement et l'apprentissage du FOU pour un programme de mobilité spécifique, la mobilité délocalisée, dans un domaine spécifique, le FOU en droit.

**MOTS-CLES** : Enseignement du Français sur Objectif Universitaire ; Internationalisation ; Mobilité Académique ; Français Juridique.

## RESUMO

No contexto de internacionalização das universidades brasileiras, diversos acordos de mobilidade acadêmica são estabelecidos, ocasionando uma procura crescente por cursos de línguas estrangeiras. A oferta destes cursos está baseada no desenvolvimento de competências orais e escritas para a comunicação no cotidiano e não para as situações acadêmicas que envolvem a adaptação e inserção de estudantes no meio universitário estrangeiro. O objetivo deste artigo é, num primeiro momento, apresentar as características do programa de duplo diploma PITES entre a Faculdade de Direito da Universidade de São Paulo e a Universidade de Lyon para, em seguida, descrever os dados obtidos pela aplicação dos procedimentos metodológicos que levaram à elaboração de um programa de Francês para Objetivo Universitário (FOU) para este duplo diploma. A base teórica adotada neste estudo está fundamentada em MANGIANTE; PARPETTE (2004, 2011), CARRAS et al. (2007) e ALBUQUERQUE-COSTA (2015, 2016). A contribuição deste artigo se dá no âmbito do ensino e aprendizagem do FOU para um programa de mobilidade específico, a mobilidade délocalisée, em uma área específica, do FOU em direito.

**PALAVRAS-CHAVE**: Ensino do Francês para Objetivo Universitário; Internacionalização; Mobilidade Acadêmica; Francês Jurídico.

## 1 L'introduction

Au Brésil, l'enseignement et l'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) s'est développé jusqu'à nos jours dans les écoles et centres de langues, dans les universités, dans les institutions publiques et privées, dans les entreprises et en réponse à diverses demandes de formation. La principale référence pour l'offre de cours, pour l'élaboration de programmes d'enseignement et pour la formation des enseignants dans ces contextes s'appuie sur les principes méthodologiques présents dans les manuels français diffusés sur le marché éditorial brésilien. Ce sont les librairies brésiliennes qui importent des livres d'éditeurs français tels que CLE International, Didier et Hachette. Dans les années 1980, l'ouvrage de référence utilisé pendant plus de 10 ans dans une école de langue française au Brésil était la méthode *Archipel Français Langue Étrangère* (COURTILLON; RAILLARD, 1982) conçue selon l'approche communicative qui favorisait l'enseignement des langues pour la communication dans des

situations quotidiennes. Dans les années 1990, d'autres manuels comme *Espaces Méthode de Français* (CAPELLE; GIDON, 1990) sont venus pour remplacer le premier ouvrage cité, tous suivant la même approche.

Cette offre de cours de français s'inscrit dans ce que l'on appelle dans la didactique des langues l'enseignement du Français Général (FG), comme le soulignent les experts du domaine (CUQ; GRUCA, 2005). Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage de la langue française se développent à travers la communication dans des situations orales et écrites dans lesquelles la programmation proposée prend plusieurs semestres ou années pour que l'on maîtrise la langue. Cette organisation et offre de cours se maintiennent jusqu'aujourd'hui dans les écoles de langues et lors de son inscription dans une école de langues, l'étudiant suit les modules qui sont proposés semestre par semestre (A1.1, A1.2, A2, A2.1, A2.2 .....), selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL, 2001). En général, la diffusion des langues étrangères et de leurs cultures au Brésil se fait de cette manière.

Cependant, dans des situations plus spécifiques, les demandes d'enseignement et d'apprentissage ont changé et les écoles de langues ont commencé à recevoir des demandes spécifiques d'institutions telles que les entreprises, par exemple, dont les employés devraient apprendre la langue de communication dans leurs contextes de travail, ou même pour les professionnels d'un certain domaine, comme le droit, qui demandaient des cours de français pour se préparer aux examens de certification proposés par la Chambre de commerce. Les écoles de langues ont déjà enregistré, par exemple, des demandes de cours pour une employée d'une entreprise textile qui devrait apprendre le français pour faire un stage en France d'une durée de quinze jours ou encore des cours de français dans les villes du Brésil pour les employés qui devraient communiquer en français car l'entreprise est d'origine française. Le matériel indiqué pour les cours était le même que celui utilisé dans les cours réguliers de cette même école au Brésil.

Pour de telles demandes, quel matériel pédagogique serait adapté pour répondre à ces besoins de communication spécifiques ? Quelles activités seraient développées ? Combien de temps faudrait-il pour répondre aux besoins de ce type de demande ? Quelles sont les situations de communication orales et écrites dans lesquelles la langue serait utilisée ?

Dans la didactique des langues étrangères, de telles demandes s'inscriraient dans des cours de langue à des fins spécifiques, car la demande avait un but ponctuel, il ne s'agissait pas

d'encadrer l'étudiant dans des cours séquentiels de longue durée car l'utilisation de la langue, dans ces cas serait dans un contexte professionnel. Selon les spécialistes Mangiante et Parpette (2004), ces cours sont définis comme des cours de Français sur Objectif Spécifique (FOS) ou des cours de Français de Spécialité (FS).

Pour répondre à des demandes spécifiques, dans les années 1960 et 1970, des cours de français ont été développés au Brésil pour le développement d'une certaine compétence, telle que la compétence en lecture. Cela a eu lieu dans le domaine de l'enseignement de la lecture de textes académiques, qui en didactique a été appelé par le nom de cours de Français Instrumental (FI) qui, d'ailleurs, existent encore aujourd'hui dans les universités brésiliennes. Dans ces cas, le matériel est spécifique et est préparé par des professeurs de français spécialistes dans l'enseignement de la lecture (PIETRAROIA; ALBUQUERQUE-COSTA, 2014).

Ces dernières années, avec les différentes politiques d'encouragement à l'internationalisation des universités visant la mobilité des étudiants mais aussi des professeurs-chercheurs auprès des établissements d'enseignement supérieur (EES) étrangers, les demandes de formation en langue française se sont focalisées sur des besoins de communication orale et écrite dans un contexte universitaire dans lequel l'intervention pédagogique devrait être plus spécifique. Mangiante et Parpette (2011) l'appellent cours de Français sur Objectif Universitaire (FOU), car il y a une demande spécifique, des objectifs à atteindre par rapport aux situations auxquelles l'étudiant sera confronté dans un environnement universitaire, comme la compréhension et la production de textes académiques, la compréhension des cours magistraux, parmi d'autres. Encore une fois, les écoles de langues, suivant le programme d'enseignement et d'apprentissage du Français Général (FG), n'ont pas de réponse concrète à la formation communicative, linguistique et interculturelle en FOU de ces étudiants.

C'est donc dans ce contexte de formation à la mobilité académique, à l'enseignement et à l'apprentissage du FOU que nous présentons, dans cet article, la particularité d'un programme de mobilité de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo (USP). Sa spécificité est le type de mobilité qu'il propose, à savoir, la mobilité académique délocalisée que nous détaillerons plus loin. Les réflexions développées ici sont faites à partir de données collectées dans le cadre d'une recherche de master menée à l'USP dans le cadre du Programme de mobilité académique PITES (International Triangular Partnership for Higher Education) signé entre l'USP et l'Université de Lyon (UdL).

Ainsi, dans un premier moment, nous présentons les caractéristiques de l'internationalisation de la Faculté de droit de l'USP ; puis, l'analyse des manuels disponibles sur le marché éditorial français pour la formation en français juridique et enfin, les données collectées, selon la démarche FOU (MANGIANTE; PARPETTE, 2004) auprès des étudiants du programme PITES qui nous ont fournis les bases pour l'élaboration du programme FOU adressé aux étudiants en droit.

## 2 Internationalisation à la faculté de droit de l'USP - le programme PITES de mobilité délocalisée

Les programmes d'internationalisation de l'USP, au cours des dernières années, ont été mis en œuvre par le biais d'accords dans deux types d'échanges, à savoir, les échanges à court terme, appelés échanges académiques dans lesquels l'étudiant prend des matières de son choix pour la validation des crédits en tant que matières optionnelles ; et la modalité du double diplôme dans les cours de Licence ou Master. Dans cette modalité de double diplôme, l'étudiant inscrit dans une Licence de l'USP a la possibilité de réaliser une partie de ses études dans une Institution d'Enseignement Supérieur (IES) à l'étranger.

Dans notre recherche<sup>1</sup>, nous avons analysé le programme de double diplôme en droit à l'USP, appelé Programme PITES dont sa particularité est le type de mobilité académique, c'est-à-dire, la mobilité délocalisée. Dans ce cas, ce ne sont pas les étudiants qui se déplacent à l'Université de Lyon, mais les professeurs français de Lyon qui viennent à São Paulo pour donner des cours de droit français aux étudiants participant au programme de l'USP.

Cette caractéristique apporte au programme quelques défis. Le premier fait référence au nombre d'étudiants pour chacune des groupes PITES, formés par des groupes de 90 étudiants environ (jusqu'à présent, le programme a accueilli environ 560 candidats). La formation en français qu'ils ont reçue, au moment de leur intégration au PITES, était une formation

---

<sup>1</sup> Recherche de master menée à l'USP entre 2017 et 2019, intitulée «Le programme de double diplôme PITES à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo: analyse académique et de compétences linguistiques pour l'élaboration d'un programme d'enseignement du français juridique en contexte universitaire» .

générale, pas centrée sur le domaine du droit ; le deuxième aspect se réfère à l'offre de matières qui sont proposées en modules et qui ont été préalablement accordées entre les universités partenaires du programme. Et une troisième caractéristique est celle liée aux exigences académiques des professeurs français du PITES une fois que les étudiants réalisent des travaux académiques conformément aux normes méthodologiques françaises, ce qui pour eux est vraiment inconnu. De plus, une fois que les étudiants ont terminé leurs études au PITES au Brésil, ils ont la possibilité de se rendre à Lyon pour compléter leur formation en France.

Ce programme a été officialisé en 2013 entre la Faculté de droit de l'Université de São Paulo (FD/USP) et les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet Saint-Étienne, aujourd'hui membres du complexe Idex-Lyon (UdL). L'objectif du PITES est de diplômer les étudiants de la FD/USP dans la Licence en droit accordé par l'Université de Lyon.

Cette formation en double diplôme USP-Lyon a une durée de 3 ans et les étudiants intéressés à y participer doivent s'inscrire aux modules quand ils sont en 3e année (5e semestre au Brésil) de leur cours en droit. Chaque appel ouvre 90 places, réparties entre les trois universités lyonnaises, qui suivent la formation des étudiants, leur fréquence aux cours et aussi leur échec ou réussite dans les 10 matières de droit auxquelles ils participent qui ont été préalablement décidés dans le cadre du PITES.

En ce qui concerne le profil des étudiants, pour être admis dans le programme, il est nécessaire qu'ils attestent leur maîtrise en français, c'est-à-dire, le niveau B1, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR, 2001). A Lyon, s'ils veulent compléter leur programme d'échange, ils peuvent y rester un ou deux semestres, mais cette option est facultative.

Concernant le PITES, le tableau ci-dessous présente un résumé des caractéristiques du programme.

Tableau – Synthèse du Programme PITES

▪ Programme de formation	▪ Double diplôme
▪ Lauréats	▪ Étudiants en droit de USP
▪ Conditions pour entrer au PITES	▪ Présenter le relevé de notes et prouver sa maîtrise du français niveau B1 du CECR
▪ Preuve de niveau B1	▪ Au moyen d'un certificat officiel ou d'une attestation à remplir par une école de langues ou un professeur privé
▪ Critères pour pourvoir les postes vacants	▪ Moyenne normalisée du dossier académique de la FD-USP

▪ Obtention du double diplôme	L'étudiant doit avoir: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence dans les 10 disciplines de droit français</li> <li>▪ Notes égales ou supérieures à 10/20 par le système de compensation des notes.</li> <li>▪ 70% de participation aux travaux dirigés</li> <li>▪ Confirmation de l'intention de finir le cycle de droit brésilien</li> </ul>
▪ Répartition des disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L1: 1 discipline 1er sem et 2 disciplines 2e sem</li> <li>▪ L2: 2 disciplines 1er sem et 2 disciplines 2e sem</li> <li>▪ L3: 2 disciplines 1er sem et 1 discipline 2e sem</li> </ul>
▪ Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 ans, pas plus de 6 ans pour l'achèvement</li> </ul>
▪ Nombre de places offertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 90 postes vacants par an, répartis entre les partenaires (30 chacun)</li> </ul>
▪ Échange à Lyon	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il est permis de suivre 1 ou 2 semestres dans les universités de Lyon (UdL)</li> </ul>
▪ Annulation de son inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si l'étudiant échoue la 3ème fois dans la même matière</li> </ul>

Source – élaboré par les auteures

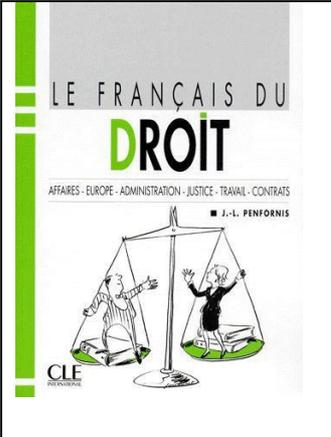
### 3 Manuels d'enseignement du français juridique: pourquoi ne sont-ils pas adaptés aux FOU-PITES?

Les manuels existants dans le domaine de l'enseignement du français juridique ont été publiés en réponse à une demande de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) qui propose aux professionnels de droit le diplôme de français professionnel (DFP)<sup>2</sup>. Les ouvrages existants dans le marché français sont les suivants: *Le Français du Droit*, publié par CLE International, en 1998, et *Le Français Juridique*, publié par Hachette, en 2003. Ses caractéristiques sont:

Tableau – Livres didactiques de français juridiques

Livre didactique – Français juridique	Caractéristiques
---------------------------------------	------------------

<sup>2</sup> DFP couvre 7 ensembles d'activités: Des affaires; Sciences & techniques; Droit; Santé; Relations internationales; Tourisme/Hôtellerie/Restauration et Mode. (CCI PARIS ILE-DE-FRANCE. Le Diplôme Professionnel Français du Centre de Langue Française est reformulé. 15 février 2017. Disponible sur: <http://www.cci-paris-idf.fr/formation/centres-observatoires / centre-de-langue-francaise / new-diplome-de-francais-professionnel - formation>. Consulté le 19 juin 2019.

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de publication – 1988.</li><li>• Public cible – étudiants ayant étudié 150 heures de français.</li><li>• Objectifs: initier le public-cible au droit français et européen; former les étudiants à faire face aux situations courantes de la vie juridique; maîtriser la communication juridique écrite et orale par des activités.</li><li>• Contenu couvert dans les 6 unités: 1. Le cadre de la vie juridique; 2. Les acteurs de la justice; 3. Droits et biens des personnes juridiques; 4. Les obligations ; 5. La vie des affaires; 6. Les relations du travail.</li><li>• Méthodologie – à partir des textes de chaque unité, des activités de compréhension et d'expression orales et écrites sont proposées, ainsi que des exercices axés sur l'utilisation du lexique et de la grammaire ainsi que sur les aspects linguistiques juridiques (section intitulée "comment dire"). À la fin de chaque module, des questions de choix multiplex sur le Contenu couvert sont proposées.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de publication – 2003.</li><li>• Publico cible – étudiants qui prouvent le niveau B1 de français selon le CECR.</li><li>• Objectifs: introduire le vocabulaire juridique, la connaissance des thèmes du domaine juridique et sa mise en œuvre professionnelle ; approfondir le lexique de la spécialité et la phraséologie du droit ; développer la pratique du français écrit et oral dans un contexte spécifique.</li><li>• Contenu couvert dans les 10 unités : 1. Domaine et sources du droit ; 2. le cadre institutionnel national ; 3. les institutions européennes ; 4. Les juridictions ; 5. acteurs et procédures ; 6. Les personnes juridiques : droits, obligations, biens, responsabilité ; 7. Vie et mort d'entreprises et des sociétés ; 8. Les relations professionnelles à l'intérieur de l'entreprise ; 9. Clients, partenaires et concurrents et 10. Les relations entre les entreprises et le pouvoirs publics.</li><li>• Méthodologie – Les 10 unités sont divisées en sections. Chaque section débute par des documents écrits et des activités de compréhension et d'expression écrites et orales, ainsi que des exercices sur le lexique et la phraséologie du droit et le langage administratif. À la fin de chaque unité, il ya des exercices récapitulatifs ainsi qu'un portfolio d'auto-évaluation des connaissances et des savoir-faire acquis.</li></ul>

Source - élaboré par les auteures

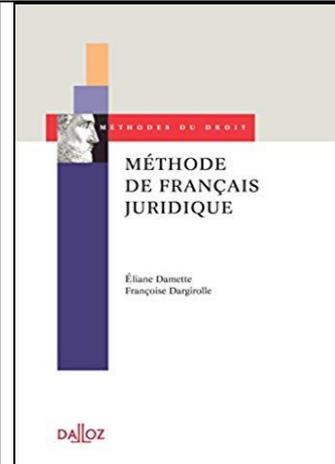
Voici les données qu'on peut en tirer :

- La conception méthodologique des livres correspond à l'approche communicative. Cependant, l'accent est mis sur l'acquisition d'un vocabulaire spécifique, sur la compréhension de textes informatifs du domaine juridique ;
- Les manuels ont été conçus dans le but de préparer les étudiants à obtenir la certification de français juridique par la CCIP ; ainsi, ils abordent les compétences de compréhension et d'expression écrites et orales requises aux examens de la CCIP pour obtenir le diplôme.

- Le contenu est limité à certains sujets généraux du droit, par conséquent, ils ne traitent pas de thématiques ou de méthodologies liées au contexte universitaire et à la préparation à la mobilité académique des étudiants étrangers.

Il faut également mentionner un troisième ouvrage, plus récent, de 2012, publié par la maison d'édition Dalloz, l'ouvrage *Méthode de Français Juridique*, dans lequel le travail méthodologique se concentre sur le développement de compétences discursives spécifiques en droit. L'ouvrage est destiné aux étudiants qui commencent une Licence en droit (Licence Droit L1) dans les universités françaises, ainsi qu'aux étudiants étrangers qui suivent des cours de droit français dans leur pays d'origine et aux traducteurs et interprètes juridiques. Ses caractéristiques sont:

Tableau – Livre didactique de français juridique plus récent

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de publication: 2012</li><li>• Public cible: les étrangers qui doivent avoir un niveau minimum de français B2 conformément au CECR.</li><li>• Objectifs: améliorer la compréhension des différents types de textes juridiques, rédiger efficacement et plus facilement des exercices juridiques spécifiques et maîtriser la technique de la logique et de l'argumentation juridique.</li><li>• Contenu couvert: Le contenu est structuré en 7 chapitres et repose sur trois niveaux de difficulté: un niveau élémentaire, divisé en 3 chapitres, chapitre 1 – Le cadre du droit en France, chapitre 2 – L'Union européenne, chapitre 3 – Les juridictions françaises et la procédure; un niveau intermédiaire, chapitre 4 – Libertés fondamentales: la liberté et l'égalité, chapitre 5 – Les obligations: le contrat, chapitre 6 – Droit constitutionnel et le dernier, niveau supérieur, axé sur les techniques argumentatives et couvre le chapitre 7 – Droit pénal international.</li><li>• Méthodologie: Dans chacun des chapitres, le livre couvre des exercices sur: la compréhension et les caractéristiques discursives des textes juridiques, le vocabulaire juridique, la grammaire, la construction de textes juridiques et les arguments juridiques.</li></ul>
--	--

Source – élaboré par les auteures

Cet ouvrage apporte des aspects liés à la construction du discours juridique, au contexte d'usage de chaque genre discursif proposé. Il ne s'agit pas d'un livre destiné aux certificats CCIP, ni à un cours de français juridique comme c'était les publications des éditeurs français de langue étrangère - Hachette et CLE International. Mais, il faut également souligner qu'il ne s'agit pas d'un manuel qui pourrait être utilisé intégralement à un programme FOU. En

effet, nous comprenons que la démarche FOS/FOU identifie les particularités de chaque contexte et, dans notre cas, les caractéristiques de la mobilité délocalisée du Programme PITES. Ainsi, afin de répondre à la problématique du développement d'un programme FOU-PITES pour les étudiants brésiliens de la FD de l'USP, nous avons suivi la démarche méthodologique FOS/FOU, comme nous le montrerons dans la section suivante.

#### 4 La démarche FOU pour le programme PITES

Comme nous l'avons déjà mentionné, contrairement à ce qui se passe dans les cours réguliers de Français Général dans les établissements d'enseignement des langues au Brésil, où les sujets abordés sont sur la communication quotidienne, le FOU est basé sur l'identification et l'analyse des besoins liés aux compétences requises dans le milieu académique français.

Alors, les étapes méthodologiques de l'enseignement des langues sur objectif spécifique (FOS) sont développées selon les orientations proposées par Mangiante et Parpette (2004). Concernant le français en contexte universitaire (FOU), d'après les propositions des auteurs dans leur ouvrage de 2011, le FOU est une déclinaison du FOS, mais les étapes méthodologiques à suivre sont les mêmes, à savoir:

- Identification de la demande ;
- Analyse des besoins ;
- Collecte de données ;
- Analyse des données ;
- Élaboration d'un programme de français FOU et didactisation.

Ainsi, afin de mieux comprendre le contexte du PITES et ses caractéristiques visant à former des étudiants à la mobilité délocalisée, nous procédons au détail de toutes les étapes.

Selon Mangiante et Parpette (2004; 2011), la demande de cours (une demande concrète) peut provenir d'une institution, d'une entreprise ou d'une organisation, qui sollicitent la formation en français adressée à un public et à des objectifs spécifiques pour avoir lieu dans un

temps définis et court. Normalement, la demande présente ces exigences de manière explicite ce qui facilite la préparation du programme par l'enseignant, mais dans l'absence de ces exigences, il est de responsabilité de l'enseignant d'établir des contacts avec les responsables pour identifier tous les aspects qui permettent de caractériser la type de demande de formation.

Dans ce premier moment, il est essentiel d'identifier le type de public, l'objectif et le temps consacré à l'apprentissage de la langue française, qui seront déterminants dans la conception d'un programme. En ce qui concerne le public, il est nécessaire que le demandeur informe explicitement le nombre d'étudiants, ainsi que le niveau de leurs compétences en langue française au moment où la demande est faite et d'autres informations pertinentes pour la caractérisation du groupe. Quant aux objectifs du programme, ils doivent être clairement expliqués, soit ceux attendus par l'établissement soit ceux qui sont plus spécifiques formulés par les étudiants. À propos de la durée du cours, il est important de la préciser, car l'enseignant prendra en compte le temps disponible des étudiants pour apprendre, ce qui influencera le choix des contenus à traiter, les types d'activités, les stratégies en classe et les compétences à prioriser.

Carras et al. (2007, p. 25) soulèvent les questions suivantes pour guider l'enseignant dans cette étape : La demande est-elle spécifique ? Le public est-il clairement identifié ? Les objectifs du public correspondent-ils à ceux du demandeur ? L'objectif fixé par le demandeur semble-t-il raisonnable par rapport au temps disponible pour la formation ?

Dans le cas du PITES, nous avons collecté les documents qui montraient les origines de la mobilité délocalisée à la FD/USP et aussi le profil des étudiants. Pour ce faire, un questionnaire a été appliqué aux étudiants, composé par 28 questions liées à leur profil académique et à d'autres questions sur les difficultés pour participer au programme en termes de la maîtrise de la langue française. Les documents nous ont permis de comprendre en détail le fonctionnement du programme, comme la charge horaire par discipline et au total, la liste de disciplines prévue dans le double diplôme et la façon dont elles sont offertes (semestre, charge horaire, travaux académiques). De plus, nous avons identifié le niveau de maîtrise du français, ainsi que le temps et la manière dont les étudiants se sont préparés pour intégrer le PITES et, enfin, s'ils étaient intéressés à faire un échange en France.

L'étape suivante a consisté sur l'analyse des besoins par rapport aux situations de communication auxquelles les apprenants seraient confrontés, c'est-à-dire ,quels savoirs et

savoir-faire (actes de langage) devraient-ils être présents dans le contexte de la mobilité (MANGIANTE; PARPETTE, 2004; CARRAS et. al., 2007).

Dans le cas du PITES, les étudiants sont exposés à des contenus et manières d'enseigner spécifiques de chaque discipline liée au droit français, mais ils appartiennent à un environnement académique qu'ils connaissent, c'est-à-dire, leur propre faculté de droit à l'USP. Les enjeux qui différencient le milieu universitaire brésilien du français dans ce modèle de mobilité délocalisée sont liés aux enjeux académiques d'organisation et d'élaboration des travaux académiques pour chaque discipline, aux stratégies de compréhension orale des cours en français et à la prise de note qui peut être en français ou en portugais.

A ce moment, les actions que nous avons menées pour connaître le PITES en détail, consistaient sur la réalisation d'un entretien avec les responsables à la FD/USP, afin de recueillir des informations sur son fonctionnement, ainsi que sur les difficultés des étudiants pendant les cours d'après leurs points de vue.

Les données obtenues dans les deux étapes nous ont fourni les informations pour l'identification des besoins en français, c'est-à-dire les compétences linguistiques-discursives que les étudiants devraient acquérir au cours du programme FOU-PITES.

L'étape suivante de la collecte des données est le point principal de la démarche méthodologique FOS/FOU, car à ce moment les données sont collectées à partir de l'enquête réalisée à l'étape précédente, afin que l'enseignant-élaborateur puisse confirmer, compléter ou même modifier les situations répertoriées par lui précédemment (MANGIANTE; PARPETTE, 2004). Carras et al., affirment que c'est, à ce moment, que l'enseignant cherchera des données authentiques, c'est-à-dire que «[...] l'enseignant doit, dans la mesure de ses possibilités, se déplacer, aller sur le terrain, s'informer des discours qui s'y pratiquent, recueillir les écrits professionnels, enregistrer, filmer des scènes de la vie professionnelle, etc.

Dans cette perspective, Mangiante et Parpette (2004) distinguent les données existantes et les données sollicitées. Les premières sont celles qui sont disponibles sur internet, ou des documents propres au contexte professionnel et/ou académique, entre autres. Les données sollicitées sont celles que l'enseignant-concepteur pose aux responsables du contexte, tels que les entretiens, le filmage de quelques cours, entre autres.

D'après les auteurs

Deux types de données fournies localement peuvent également être discriminées: d'une part, les discours existants, qui circulent naturellement, d'autre part, les discours sollicités par l'élaborateur pour des besoins de formation dont la fonction d'explication des situations traitées est essentielle. (MANGIANTE; PARPETTE, 2004, p. 58, notre traduction).

Ainsi, afin de comprendre comment les étudiants s'inséraient dans le programme PITES et à quoi ils seraient confrontés, nous avons demandé au professeur français de Lyon 3 de la discipline Droit de l'Union européenne, lors de son séjour à la FD/USP, s'il pouvait nous donner son plan de cours et si on pouvait filmer deux de ses cours. L'accord des responsables du PITES à la FD/USP ainsi que des étudiants a été positif.

Les deux cours magistraux (cours 1 et 2) filmés ont traité du contenu de la discipline et d'une explication de la méthodologie de réalisation des travaux universitaires en droit. Le plan de cours nous a montré la structure et l'organisation des contenus à enseigner obéissant aux mêmes règles structurelles d'une dissertation à la française. Nous avons identifié aussi la structure des examens ainsi que les difficultés que les étudiants pourraient avoir.

La collecte de données suppose donc de la part de l'enseignant-concepteur une planification des actions nécessaires à la finalisation du programme d'enseignement à être proposé. Après avoir collecté toutes les données nécessaires, ce qui n'est pas une tâche facile, puisqu'il s'agit d'un *travail de reportage* (MANGIANTE; PARPETTE, 2016), nous passons à l'étape suivante, celle de l'analyse des données.

Dans cette étape, l'enseignant-concepteur analyse les documents oraux et écrits collectés pour procéder à l'élaboration du programme FOU. C'est une analyse plus détaillée faite sur le discours spécialisé à travers l'identification des composantes linguistiques-discursives, des aspects grammaticaux, du lexique propre à une discipline et des situations de communication orales et écrites qui demanderont la mobilisation de ces compétences. Pour y arriver, il est nécessaire passer par l'analyse des données pour que l'enseignant-concepteur sélectionne sur quoi le programme FOU va se baser. Dans certains cas, il faut faire des adaptations pour répondre aux objectifs de formation et au niveau linguistique des étudiants (CARRAS, et al., 2007).

La phase de didactisation des documents authentiques collectés et l'élaboration des séquences didactiques du programme sont, selon Albuquerque-Costa et Parpette «[...] ce qui donne un sens à tout ce qui le précède, est l'étape finale du processus [...]» [...] C'est celui qui

rapproche l'enseignant-élaborateur de son travail habituel de préparation des classes ", comme le choix du contenu, des compétences, des énoncés d'activités, etc. (2016, p. 33- 34, notre traduction)<sup>3</sup>

Selon Carras et al., (2007), dans l'élaboration des activités, tous les types d'exercices peuvent être utilisés dans une formation FOS/FOU comme la compréhension écrite et orale, les activités pour combler les lacunes, les exercices d'appariement, les questions à choix multiples, entre autres ; dans l'expression écrite et orale, comme la production de texte, les exercices de reformulation, d'autres activités peuvent être proposées.

Ainsi, dans cette étape, les résultats de la démarche FOS/FOU appliquée au programme PITES nous ont montrées que la compréhension orale des cours n'était pas le point central mais elle était fondamentale pour mobiliser et activer savoir-faire des étudiants pour réaliser les travaux écrits. Le travail de compréhension de textes indiqués dans la bibliographie de chaque discipline était l'un des points d'ancrage pour aider les étudiants à la production de travaux et pour la préparation aux examens.

De plus, les données ont montré aussi que les étudiants déclaraient avoir le niveau B1 (CECR), mais à partir de l'analyse des examens d'autre groupe du PITES, il a été possible de déduire qu'ils étaient en phase d'acquisition du B1 pour passer au B2 (CECR). Ainsi, nous considérons que le programme FOU-PITES serait développé prenant en compte des compétences B1 et B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) et son adaptation au discours juridique comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Tableau – Compétences B1 et B2 du CECR

Compétences	Niveau B1 CECR	Niveau B2 CECR	B1-B2 CECR - droit
Lecture	Je suis capable de comprendre des textes dans lesquels prédomine une langue courante ou liée au travail. Je suis capable de comprendre les descriptions d'événements, de sentiments et de désirs dans des lettres	Je suis capable de lire des articles et des rapports sur des sujets contemporains par rapport auxquels les auteurs adoptent des attitudes ou des points de vue particuliers. Je peux comprendre des textes littéraires contemporains en prose.	Je peux lire des textes juridiques de différents genres.

<sup>3</sup> L'élaboration des séquences, si elle est naturellement l'aboutissement indispensable qui donne son sens à tout ce qui précède, n'est que l'étape finale du processus ». [...] La dernière étape est celle de l'élaboration des séquences pédagogiques. C'est celle qui rapproche l'enseignant-concepteur de son travail habituel de préparation de cours ».

	personnelles.		
Écrite	Je suis capable d'écrire un texte articulé de manière simple sur des sujets connus ou des intérêts personnels. Je peux écrire des expériences et des impressions.	Je suis capable d'écrire un texte clair et détaillé sur un large éventail de sujets liés à mes centres d'intérêt. Je suis capable d'écrire un texte explicatif ou un rapport, de transmettre des informations ou de présenter des raisons pour ou contre un certain point de vue. Je peux écrire des lettres soulignant la signification que certains événements ou expériences ont pour moi.	Je suis capable d'écrire des textes pour développer un thème et des commentaires de texte – articles de code, sujets controversés et liés à la promulgation de phrases.

Source – tableau élaboré par les auteures

Le tableau explique ce qui serait spécifique pour compréhension et production écrite dans un programme FOU-droit. Quand on passe du B1 au B2, on comprend que l'échelle de compétences du cadre sert à situer l'apprenant par rapport à son niveau compétence et sert à obtenir un diplôme. Pourtant, il faut retenir qu'une formation en langues se conçoit plutôt de forme spirale et, dans le cas du FOU-droit, est liée aux besoins identifiés.

En ce qui concerne un cours FOU-droit, nous comprenons qu'il est possible de penser à la progression et aussi d'associer des compétences lorsqu'il s'agit d'un cours spécifique, comme le cas du PITES, c'est-à-dire de travailler des compétences de compréhension et production écrite de manière à la fois articulée et séparée. Ainsi, il est possible d'orienter l'élaboration du programme FOU vers des aspects transversaux liés au développement des stratégies de lecture et au développement d'autres stratégies pour la production écrite en français de quelques genres discursifs disciplinaires dans lesquels les savoir-faire des étudiants jouerait un rôle déterminant.

Les aspects transversaux seraient axés sur le développement de stratégies de lecture de textes dans le domaine des disciplines du programme PITES pour vérifier comment les étudiants construisent le sens des textes juridiques de différents genres.

Les aspects disciplinaires seraient axés sur les productions écrites de textes courts (commentaire de textes courts, comme on l'a observé dans les examens analysés) ou de commentaires de textes, plus spécifiques à un genre qui peut être - articles de l'un des codes de droit (articles du Code civil, international, entre autres) ou des sujets polémiques de la société

dans différents domaines du droit (discussion d'un tarif unique dans le commerce international, par exemple) ou encore des commentaires sur des décisions judiciaires (commentaires d'arrêt), comme la loi sur l'homophobie.

Ainsi, nous pouvons conclure, qu'un premier aspect à considérer dans le programme FOU-droit concerne les sujets traités dans les disciplines PITES, ce qui amène l'enseignant-concepteur à une sélection de textes liés à ce que le professeur français traitera dans la discipline. Dans la modalité de double diplôme cette anticipation est possible, car les disciplines, leurs descriptifs sont préétablis.

#### 4 Le programme FOU-droit (PITES USP-UdL)

Le programme a été intitulé « Programme FOU-DROIT – Lecture et production de textes juridiques » et ses détails sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau – Programme FOU-DROIT

PROGRAMME FOU-DROIT – LECTURE ET PRODUCTION DE TEXTES EN DROIT PITES – USP-UDL
Public cible: étudiants de droit de la FD-USP du PITES
Heures de cours: 30h
Niveau de maîtrise du français: B1
Modalité: Présentielle (80%) et virtuelle - moodle (20%)
Objectifs généraux: <ul style="list-style-type: none"><li>• Contribuer à la formation en français pour le contexte académique des étudiants inscrits au programme PITES.</li><li>• Mettre en œuvre un programme FOU-droit en lecture et en production de textes liés aux travaux académiques requis au PITES.</li><li>• Mobiliser les connaissances et les compétences des étudiants en français et dans le domaine juridique.</li></ul>
Objectifs spécifiques: <ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer les stratégies de compréhension des textes juridiques.</li><li>• Identifier l'organisation textuelle de textes de différents genres et leurs spécificités linguistiques-discursive.</li><li>• Produire des commentaires sur les textes juridiques.</li><li>• Systématiser le vocabulaire spécifique du domaine juridique.</li><li>• Commencer à réfléchir à la compréhension et à la élaboration d'une dissertation « à la française »</li></ul>
Contenus:

1. Lecture de textes juridique de différents genres :Développement de stratégies de lecture. Identification de l'organisation textuelle des textes. Exercices de construction de textes. Identification des marqueurs logiques de genres travaillés.
2. Lecture et production des commentaires sur des textes juridiques. Identifiez les caractéristiques des genres, leur structure textuelle et leurs marqueurs spécifiques.
3. Introduction à la dissertation. Méthodologie de l'écrit de la dissertation en français. Compréhension de son organisation en parties et de ses spécificités linguistiques-discursives. Production du plan de rédaction de la dissertation et de chaque partie sur des thèmes liés aux disciplines du PITES.

**Modalidades de trabalho e Avaliação:**

As modalidades de trabalho alternam-se entre o individual e o grupo.

A avaliação é contínua pela realização de todas as atividades propostas em sala de aula e as desenvolvidas na plataforma moodle.

**Bibliographie**

DAMETTE, Éliane. Didactique du français juridique. Français langue étrangère à visée professionnelle. Paris: L'Harmattan, 2007.

DAMETTE, Éliane ; DARGIROLLE, Françoise. Méthode de français juridique. Paris: Dalloz, 2017.

Textes extraits des codes de lois brésiliennes et françaises.

Documents collectés du PITES.

Sites de langue française pour le soutien linguistique.

Dictionnaire juridique en ligne

Source – Tableau élaboré par les auteures

Comme l'on a déjà indiqué, le programme conçu est l'une des étapes de la démarche qui à son tour est suivie par l'élaboration didactique des activités. Cela signifie que l'enseignant-concepteur a toujours la tâche de didactiser les supports collectés et choisis pour le programme d'enseignement, de définir les types d'activités qui seront développés dans le cours. Dans le cadre de la recherche développée, de 2017 à 2019<sup>4</sup>, nous avons atteint son objectif principal qui était l'application de la démarche pour aboutir à la création du programme FOU-droit pour le PITES de la Faculté de droit de l'USP et Lyon.

## Considérations finales

<sup>4</sup> Recherche de master menée à l'USP entre 2017 et 2019, intitulée «Le programme de double diplôme PITES à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo: analyse académique et compétences linguistiques pour l'élaboration d'un programme d'enseignement du français juridique dans un contexte universitaire» .

L'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère dans un contexte spécifique, l'enseignement du français à des fins universitaires (FOU), constitue un processus complexe, puisque c'est le rôle du professeur faire un inventaire d'une série de conditions avant de concevoir une formation pédagogique en FOU. Dans un contexte spécifique, les programmes d'enseignement sont propres à chaque demande de sorte que la démarche méthodologique du FOS/FOU doit être appliquée à toutes ses étapes pour définir précisément la demande, le public cible, les contenus, les compétences linguistiques et discursives à développer, matériels et documents oraux et écrits à utiliser et activités à prioriser dans une formation.

Ainsi, lors du développement de l'étude dans le cadre du programme de double diplôme PITES (Partenariat International Triangulaire d'Enseignement Supérieur) de la Faculté de droit de l'USP, l'objectif principal était l'élaboration d'un programme d'enseignement FOU-droit pour contribuer au programme de mobilité étudiante. La planification et l'application des démarches méthodologiques évoquées par Mangiante et Parpette (2004, 2011) ont été essentielles pour ce travail de recherche. Le cadre théorique adopté nous a permis de comprendre les étapes méthodologiques proposées par les spécialistes en la matière. Sur la base de ces étapes, nous avons pu identifier les éléments essentiels à développer pour aboutir à l'élaboration du programme FOU-droit.

Le programme PITES de la Faculté de droit de l'USP représente une étude de cas significative de ces nouvelles demandes du XXI<sup>e</sup> siècle et sa pertinence réside dans l'articulation d'actions pour l'internationalisation des universités, dans l'originalité d'un programme de préparation à la mobilité dans un domaine spécifique de connaissances et dans la possibilité de créer de nouveaux espaces d'action d'enseignement et de recherche mis à disposition des enseignants-chercheurs français.

Quant aux résultats atteints, nous comprenons que la recherche peut servir d'exemple pour les futurs enseignants de français intéressés à l'enseignement de la langue en contextes spécifiques, en FOS et en FOU.

De plus, le programme de formation élaboré en FOU-droit peut être appliqué aux étudiants du PITES-USP, ce qui ouvre la voie à la poursuite de cette recherche et à d'autres études.

## Références

ALBUQUERQUE-COSTA, H. B. de.; PARPETTE, C. Français sur Objectif Universitaire méthodologie, formation des enseignants et conception de programmes. São Paulo Humanitas Paulistana AUF, 2016.

CAPELLE G.; GIDON N., Espaces : Méthode de Français. Paris : Hachette, 1990

CARRAS, C.; TÔLAS, J. ; KOHLER.; P, SZILAGYI., E. Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue. Paris: CLE International, 2007.

COUTILLON J. ; RAILLARD S., Archipel Français Langue Étrangère. Didier : 1982

CUQ, J. P.; GRUCA, I. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Grenoble: PUG, 2005.

DAMETTE, E.; DARGIROLLE, F. Méthode de français juridique. Paris : DALLOZ, 2012

MANGIANTE, J. M; PARPETTE, C. Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris: Hachette, 2004.

MANGIANTE, J. M; PARPETTE, C. Français sur objectif universitaire. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2011.

PENFORNIS, J. L. Le français du droit. Paris: CLE International, 1998.

PIETRAROIA, C. M. C; ALBUQUERQUE-COSTA, H. B. de. Leitura(s) em francês língua estrangeira. São Paulo: Paulistana, 2014.

CECR - Quadro Europeu Comum de Referência para as Línguas: aprendizagem, ensino, avaliação. Porto: Edições ASA: 2001.

SOIGNET, M. Le français juridique. Paris: Hachette, 2003.